

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 3 OCTOBRE 2013

Présents : Sabine CHAUSSAT, Michel CHEIN, Jean-Claude CROS, Nathalie GAUBOUR, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Jessica MARTINEZ, Victor PEREIRA, Daniel PRUNIER, Sylvain SECONDY, Lionel VIN

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-Pierre BOUDES (pouvoir à Mme CHAUSSAT), Aurélie COIGNARD (pouvoir à M. LAINÉ)

Absents : Jean-Baptiste CAMGUILHEM

1. A l'unanimité, décision de lancer une consultation pour le schéma de défense incendie.
2. A l'unanimité, décision de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet de création d'une issue de secours à l'étage de l'école.
3. A l'unanimité, décision d'attribuer le marché de travaux pour la réalisation de la placette et jardin d'enfants à l'entreprise STPA pour un montant de 39 994.48 € HT.
4. A l'unanimité, approbation du projet d'éclairage public 2014 d'un montant de 2 500 € HT, décision de solliciter l'aide d'Hérault Energies.
5. A 9 voix pour, 1 voix contre (CHAUSSAT), 3 abstentions (CHAUSSAT, LOUBET, PEREIRA), décision de donner l'accord du conseil municipal quant à l'adhésion de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à l'objet A du syndicat mixte filière viande de l'Hérault.
6. M. le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter les parcelles B 302 et 325 (DIA DPU 13-09).
7. Questions diverses :
 - questions diverses,
 - à l'unanimité, décision d'exprimer l'opposition totale du conseil municipal au transfert automatique de la compétence de la réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU), documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale, aux communautés d'agglomération et de communes.